

## **Ensemble pour la Justice : Notre Action Collective pour la Justice Fiscale**

### **NOTE DE COUVERTURE**

Cette déclaration a été élaborée par la Communauté de Pratique de ACT pour la Convention Fiscale des Nations Unies, en consultation avec le Groupe de Plaidoyer et de Politique. La Justice Fiscale a également été discutée par le Forum ACT Europe et par le groupe consultatif de plaidoyer au niveau de l'AU d'ACT.

### **SUJET**

Les inégalités augmentent dans le monde entier. Selon la Banque mondiale, nous assistons à la plus grande augmentation des inégalités et de la pauvreté mondiales depuis la Seconde Guerre mondiale. Pendant ce temps, le financement pour faire face au développement, à l'assistance humanitaire et à la crise climatique stagne. Dans de nombreux pays du monde, le filet de sécurité sociale s'affaiblit, entraînant davantage de personnes dans la précarité. Les plus vulnérables paient le prix d'un système injuste conçu pour bénéficier aux plus riches. En abolissant les privilèges fiscaux et les échappatoires de longue date qui ne profitent qu'aux plus riches, nous pouvons allouer plus d'argent aux services publics gratuits et de qualité comme l'éducation et les soins de santé.

# DÉCLARATION

## **Ensemble pour la Justice : Notre Action Collective pour la Justice Fiscale**

Nous vivons dans un monde où de multiples crises se renforcent mutuellement et sous un système économique qui privilégie le profit au détriment des personnes et de la planète. Les besoins financiers pour faire face à l'augmentation de la pauvreté, des conflits armés et du changement climatique sont énormes. Mais chaque année, 480 milliards USD sont perdus en raison des abus fiscaux mondiaux. Selon le Réseau pour la Justice Fiscale, 245 milliards USD sont directement perdus à cause des abus fiscaux des entreprises par les multinationales et 182 milliards USD à cause de l'évasion fiscale privée. Les multinationales ont payé des milliards de moins en impôts qu'elles n'auraient dû.

Le secret financier, l'évasion fiscale internationale, l'évitement fiscal et les abus détruisent nos perspectives d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD), de respecter les engagements en matière de financement climatique, ou de nous préparer à la prochaine pandémie.

Malgré ce problème mondial croissant et omniprésent, le système fiscal international n'est pas adapté pour lutter contre les flux financiers illicites, et la prise de décision mondiale sur la fiscalité n'a jusqu'à présent pas été inclusive, transparente et démocratique. Cependant, il y a de l'espoir. Un vote historique récent aux Nations Unies a défini les termes du tout premier traité mondial sur la coopération fiscale. La société civile du monde entier s'unit maintenant pour veiller à ce que ce processus soit inclusif et centré sur les droits humains. C'est une grande opportunité pour les membres de notre Alliance d'apporter leur poids en incitant leurs gouvernements à soutenir une Convention Fiscale des Nations Unies comme un puissant outil de partage équitable des richesses à l'intérieur et entre les pays, et qui fournit aux États les moyens de financer leurs efforts collectifs pour faire face aux multiples crises.

Le rapport 2024 du Secrétaire général des Nations Unies sur la Promotion de la Coopération Fiscale Internationale Inclusive et Efficace souligne la nécessité de "construire des systèmes fiscaux plus justes, plus inclusifs et plus efficaces, qui sont essentiels pour favoriser la confiance et faire avancer la transformation décrite dans l'agenda mondial de développement durable." En tant que membres de l'Alliance ACT, nous nous engageons à défendre la dignité humaine et les droits humains. Nous croyons que les acteurs religieux jouent un rôle crucial dans la définition des normes qui soutiennent le développement humain. Cependant, nous ne pouvons pas nous concentrer uniquement sur l'assistance au développement sans aborder les règles structurelles de l'économie mondiale. En s'attaquant aux barrières structurelles sur la façon dont les revenus sont collectés, des secteurs largement sous-investis comme le financement humanitaire et climatique pourraient enfin avoir accès à des ressources substantielles.

En 2024, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé le début des négociations pour une Convention Fiscale des Nations Unies. En tant qu'acteurs basés sur la foi, nous avons une opportunité historique de décoloniser l'architecture fiscale internationale et de nous assurer que les fonds récupérés traitent des inégalités systémiques et réalisent les droits humains. Nous devons plaider pour une Convention Fiscale des Nations Unies qui soit universelle dans son approche et sa portée et qui prenne en compte les différents besoins, priorités et capacités de tous les pays pour participer de manière substantielle à une coopération fiscale internationale efficace et contribuer de manière significative aux processus de définition des normes.

Le nouvel instrument devrait contribuer à garantir que chaque État membre mette en œuvre des systèmes fiscaux progressifs et redistributifs pour aborder et corriger les inégalités systémiques en donnant la priorité à des politiques fiscales inclusives et justes, y compris une taxe sur la richesse, qui se concentrent sur les droits humains, le climat et la justice de genre. La gouvernance fiscale internationale doit être fondée sur les droits humains, pour cette raison, le nouvel instrument doit veiller à ce que les obligations en matière de droits humains soient au centre de la prise de décision financière et fiscale et améliorent le bien-être et la dignité de toutes les personnes, en particulier des plus marginalisées.

Nous nous engageons à travailler vers des solutions inclusives afin que les problèmes mondiaux puissent trouver des réponses globales et croyons que les règles fiscales internationales doivent être négociées dans une arène multilatérale où tous les États peuvent négocier sur un pied d'égalité.

### **Engagements et Recommandations**

L'Alliance ACT appelle à une architecture fiscale mondiale qui délivre l'équité et met fin à l'exploitation et à l'injustice. Au cœur de cela se trouve l'objectif de redistribution des ressources vers les communautés appauvries pour fournir un bien social et public.

L'Assemblée générale de l'Alliance ACT appelle les États membres des Nations Unies à :

- **Accélérer le processus d'élaboration de la proposition de Convention fiscale contraignante sur le plan juridique des Nations Unies**, en veillant à ce qu'elle soit équitable, juste, équitable et centrée sur les droits humains, le climat et la justice de genre.
- **Assurer la transparence dans les négociations et la participation significative et la contribution de la société civile**, y compris des églises et d'autres communautés de foi, dans le processus de rédaction de la proposition de convention fiscale.

## PUB 04 – DÉCLARATION PUBLIQUE

- **Réformer l'architecture fiscale internationale actuelle** dans le cadre d'un effort authentique pour combattre les flux financiers illicites, conformément aux normes des droits humains, y compris les obligations extraterritoriales.
- S'appuyer sur l'élan actuel et négocier de bonne foi dans le **but de réduire les inégalités** au sein et entre les pays (ODD10).

*Une majorité de l'assemblée s'est déclarée d'accord avec les opinions exprimées dans cette déclaration.*

*Bien que de nombreux membres d'ACT soient d'accord avec la déclaration publique, certains membres ont exprimé des points de vue divergents sur le contenu ou le ton. Leur décision reflète les diverses perspectives au sein de notre alliance, et nous respectons leur choix de s'abstenir ou de voter contre. Comme toujours, nous valorisons le dialogue collectif et encourageons la poursuite des discussions sur le sujet, reconnaissant la force de notre unité dans la diversité.*